

Établissement sous contrat, et enseignants agents de l'état

La paye de septembre : quelle déconvenue !



De nombreux messages d'enseignants sont parvenus au SYNEP CFE-CGC depuis une semaine, auxquels nous faisons notre maximum pour répondre au mieux à chacun d'entre vous.

Ce que nous pouvons déjà avancer avec certitude c'est que la communication de Monsieur ATTAL sur notre revalorisation est **fausse** car tous les enseignants n'ont pas été augmentés et certains ont même vu leur salaire diminuer drastiquement avec toutes les conséquences inhérentes à cet état de fait.

Pour l'instant, les raisons de cette « non-augmentation » sont les suivantes :

- 1/ Parfois un changement d'échelon a « écrasé » les primes ISOE/ISAE ou Grenelle.
- 2/ « L'augmentation » de salaire ne concerne que les primes et, à priori, vous étiez nombreux à penser qu'il s'agissait de votre salaire brut qui augmentait.
- 3/ Tous les enseignants à l'échelon 9 (et au-delà) n'ont que la prime ISOE/ISAE comme « augmentation », ce qui clairement ne correspond qu'à une augmentation de 106.26 brut à laquelle il faut y ajouter la revalorisation du point d'indice (**qui a eu lieu le 1er juillet 2023**) pour arriver au 125€ d'augmentation.
- 4/ Certains n'ont eu aucun salaire ce mois-ci et, pour le moment, les recherches se poursuivent de notre côté afin d'en comprendre les tenants et les aboutissants !

Malgré tout, une enseignante nous a signifié avoir eu une augmentation de 125€ en Normandie, mais sans plus de précision concernant son échelon.

Le SYNEP CFE-CGC constate que la communication acharnée du ministère a fait mouche même sur le corps enseignant qui a réellement cru aux annonces martelées depuis des mois !

Beaucoup ont pensé que cela concernait l'ensemble des enseignants, que les « augmentations » étaient pléthoriques (prime, salaire...) pour finalement découvrir en septembre la limitation de ces annonces.

Si vous cherchez à faire comprendre le pouvoir de la communication à vos élèves voilà un cas concret très instructif pour vos cours. De même en mathématiques, pour comprendre la notion de pourcentage et d'augmentation, voici encore un cas concret pour que les jeunes apprennent à s'engager dans un contrat de travail en connaissance de cause.

Nonobstant, nous invitons l'ensemble des enseignants à comprendre les personnels du rectorat qui ont dû appliquer des consignes ministérielles avec des logiciels désuets qui n'étaient encore une fois pas opérationnels pour ces changements. Seuls ceux qui nous gouvernent sont responsables de l'ensemble des dysfonctionnements. Et que dire du site ENSAP où, encore à ce jour, certains collègues ne peuvent consulter leur fiche de paye...suite à une anomalie du site !

Sachez qu'au SYNEP CFE-CGC nous mettons tout en œuvre pour faire remonter les informations aux services compétents et avons même sollicité la presse !

Nadia DALY

Encore pour les enseignants agents de l'état

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : quand automne rime avec brouillard !



En septembre, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques précisait que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat serait versée en une seule fois pour 90% des personnels en octobre et pour 10% en novembre. Le SYNEP CFE-CGC vous l'avez d'ailleurs annoncé dans sa lettre d'informations hebdomadaire n°93

https://www.synep.org/info_synep_2023_93.pdf

Or, un communiqué d'octobre précisant les montants de cette prime et émanant du Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse indique que celle-ci sera versée à « l'automne » 2023 : https://www.synep.org/montants_prime_pouvoir_d_achat_2023.pdf

Tout comme la communication autour de la « revalorisation historique » des enseignants promise en septembre (et encore attendue pour nombre d'entre nous), le SYNEP CFE-CGC constate une fois de plus que le flou est parfaitement bien maîtrisé !

Pour ceux qui espèrent donc recevoir cette prime en octobre, le SYNEP CFE-CGC rappelle que le premier jour de l'automne a débuté le 23 septembre et s'achèvera le 21 décembre 2023. La marge est donc vaste et sans trop de prise de risque pour le gouvernement.

Victor Hugo écrivait « l'automne est triste avec sa bise et son brouillard ». Les enseignants, quant à eux, sont attristés non par la météo, mais par le fait d'être sans cesse maintenus dans un brouillard permanent concernant leur pouvoir d'achat !

Sylvie TUROWSKI

* *

Concours de recrutement de personnels enseignants de l'Éducation nationale

Les inscriptions sont prévues du **mardi 3 octobre 2023 au jeudi 9 novembre 2023**.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

* *

Enseignement privé indépendant (IDCC 2691)

Avenant n° 59 relatif à la modification du Titre VIII « Prévoyance » du 25 janvier 2023

https://www.synep.org/idcc2691_2023_avenant_59_du_25_01_2023_prevoyance.pdf

Le dépôt et la demande d'extension sont faits auprès de la Direction générale du travail.

Cet avenant a pour but de procéder à la mise à jour des taux de cotisations des régimes cadres et non cadres et de se mettre en conformité avec les dernières réglementations sociales.

Ses dispositions ont un effet rétroactif au 1er janvier 2023 pour tous les employeurs adhérents à la FNEP (Fédération nationale de l'enseignement privé), sans attendre l'extension de l'avenant.

* *

Le Billet d'humeur d'Evelyne du 8 octobre 2023 :

Pénurie d'enseignants ? Qu'à cela ne tienne, Gabriel Attal supprime 2500 postes d'enseignants !

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#tdfxjkdher